



## LES COULISSES DE LA SAINTETÉ ? CHARLES DE BLOIS VU PAR SON ENTOURAGE \*

L'un des multiples intérêts potentiels que recèlent les enquêtes en canonisation menées vers la fin du Moyen Âge réside dans la possibilité offerte à l'historien d'accéder par ce biais à une certaine crudité des comportements quotidiens puisque la narration édifiante des vertus pratiquées par le candidat aux autels comme les miracles qu'il obtient de Dieu appellent un décor crédible sinon authentique, animé par un scénario dramatique. Réunissant 56 témoins, celle conduite à Angers en 1371<sup>1</sup> permet d'approcher Charles de Blois (1319-1364) sous deux angles assez inédits pour un prince, son comportement envers son entourage immédiat et les réactions de celui-ci à son encontre. Certes, des sources comptables donneraient un état plus exact du petit personnel comme des officiers de l'hôtel, mais elles ne sauraient restituer les sentiments qui animaient certains protagonistes car ces pensées sont normalement celées par les individus, estimées hors de propos par les teneurs de livres de comptes, jugées incongrues et sans importance par les chroniqueurs. Une partie au moins de la substance des relations interpersonnelles trouve ainsi à s'exprimer par le truchement de l'enquête apostolique, sans exclusion d'entrée les sans-grade ni les muets d'ordinaire.

### DES ENTOURAGES SUCCESSIFS POUR UNE EXISTENCE CHAHUTÉE

L'enchaînement des âges de la vie comme les étapes contrastées de sa carrière font qu'à plusieurs reprises l'entourage de Charles de Blois change de fond en comble. Ceux qui ont vécu avec lui dans le château paternel composent un premier cercle, pour encore en vérité celui de Charles de Châtillon, fils cadet de Guy, comte de Blois, mais deux seulement de ces onze serviteurs ou condisciples l'accompagnent en Bretagne<sup>2</sup> après qu'il y a pris femme le 4

\* *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, tome 116/1, 2009, p. 183-195. Ce texte avait fait l'objet d'une présentation orale lors de la journée d'étude consacrée à « L'entourage du prince en France à la fin du Moyen Âge », organisée à l'Université de Bretagne occidentale (Brest) le 17 janvier 2008 par Yves Coativy.

<sup>1</sup> Elle s'ouvre le 10 octobre et se termine le 18 décembre 1371. La source principale demeure Albert de Sérent (éd.), *Monuments du procès de canonisation du Bienheureux Charles de Blois*, Saint-Brieuc, 1921 (désormais désignés P.C. Charles). Les traductions données ci-après sont dues à Jean-Paul Le Guillou. Pour une tentative de reconstitution de son itinéraire terrestre : CASSARD Jean-Christophe, *Charles de Blois (1319-1364), duc de Bretagne et Bienheureux*, Brest, 1994.

<sup>2</sup> P.C. Charles, témoin 28, Guillaume André, de la ville de Mayenne, et témoin 52, le valet Polet de *Visconia*. Les neuf premiers témoins à déposer à Angers sont issus de l'entourage du comte de Blois.

juin 1337 en la personne de Jeanne de Penthièvre, l'héritière présomptive de Jean III car fille unique du défunt frère cadet du duc, Guy de Penthièvre.

Tous s'accordent sur les précoces vertus de Charles en enfant sage, attentif aux leçons de son précepteur, pieux, doux et poli, toujours correct vis-à-vis des serviteurs de son père : « Il n'excitait personne à la colère, n'injurait personne et ne méprisait personne, à ma connaissance. Et lorsqu'il demandait quelque chose aux officiers de son père, il le faisait avec douceur et bienveillance. Fût-on palefrenier » (Baudet la Feuille) ; « Un jour que je l'avais blâmé, il est venu me trouver, les mains jointes, suppliant de lui pardonner ce qu'il avait commis d'injuste à mon égard » (Polet, valet). Respect des plus humbles allant jusqu'à la reconnaissance de ses propres fautes, pureté de bouche, absence de gestes violents et de paroles criardes au quotidien : autant d'attitudes remarquables, qui laissent deviner en creux ce qu'est le comportement usuel des fils de grandes familles à l'époque... Ces témoignages restent néanmoins assez convenus dans le contexte d'une enquête en canonisation où l'enfant modèle annonce l'homme de Dieu qu'il sera plus tard.

Ils attirent cependant l'attention sur la rupture que même le fils puîné d'un lignage comtal subit quand il a la chance de se voir imposer le mariage avec une héritière mieux dotée que lui en espérances, rompant nécessairement à l'heure de ses épousailles avec le milieu de son enfance, à l'inverse d'un roi ou d'un prince héritier qui ne quitte pas son palais et gouvernera entouré d'une équipe d'amis fidèles, soudés par leur jeunesse commune<sup>3</sup>. En cela la destinée de Charles de Blois évoquerait plutôt celle des reines ou des princesses qui, en se préparant à entrer dans le lit nuptial, ne sauraient garder autour d'elles, au mieux, que quelques servantes et dames de compagnie, brisant pour le reste, et de façon quasi définitive, avec leur pays, parfois même avec leur langue maternelle et les usages acquis auprès de leurs parents. Mais Charles, lui, ne fait que glisser d'une maison à l'autre au sein du même milieu princier gravitant autour de la cour de France, et son sexe l'autorise à voyager sans entraves... Il reparaît souvent dans le val de Loire, en Anjou, notamment à Saumur, et Louis, son frère aîné (qui sera plus tard tué à Crécy), se bat quelque temps en Bretagne dans les rangs de l'armée de son cousin Jean de Normandie, le futur Jean II le Bon, venu appuyer Charles fin 1341.

L'entourage de Jeanne de Penthièvre et de celui qui est devenu son mari nous demeure inaccessible pour les débuts de leur union<sup>4</sup> : on peut tout juste supposer qu'en ces années encore

---

<sup>3</sup> Le premier cas dûment répertorié par l'historiographie française serait celui de Philippe Auguste.

<sup>4</sup> Les rares témoins qui l'ont connu comte de Penthièvre ne disent rien de significatif. Aucun acte de cette période non plus n'est conservé ; la suivante, celle de la guerre, reste elle-même très pauvre : JONES Michael, *Re-*

paisibles le couple réside souvent à Guingamp ou à Lamballe en Penthievre, hérités de Guy et de son épouse Jeanne d'Avaugour, qu'il entretient des relations suivies avec certains au moins des témoins bretons qui viendront déposer devant le Parlement uni à la Cour des pairs en faveur des droits de Jeanne en août-septembre 1341, tous issus de l'aristocratie moyenne du haut pays<sup>5</sup>. Seule intrusion possible dans leur monde mais à une date plus ancienne, la mention de Roland Meurtrier, un ancien chevaucheur de Guy de Penthievre, que celui-ci avait aveuglé en s'échauffant par trop au jeu – un tragique accident que le contact d'un gant porté par son gendre et que Charles avait confié à Roland afin que le portier de Guingamp le reconnaisse et le laisse passer, aurait permis d'effacer quelque 25 ans plus tard presque par inadvertance, lorsque l'aveugle en touche d'un geste machinal ses yeux morts ! L'épisode dit toutefois quelque chose des relations inégales prévalant entre un seigneur et l'un de ses serviteurs, le premier se croyant autorisé à taquiner son inférieur, à l'attaquer de la pointe de son chapeau imbibée de salive (?), infectant ainsi les deux yeux et lui ôtant bientôt la vue<sup>6</sup>...

En 1341 Charles devient duc à la suite de son oncle par alliance, au titre des droits de son épouse, mais un duc contesté par le demi-frère de Jean III, Jean de Montfort : le nouveau prince des Bretons doit désormais porter le fardeau d'une guerre nobiliaire, qui se complique vite de l'intervention des Anglais en faveur de Jean. L'éloignement dans le temps à l'heure du procès d'Angers fait que les premières années du conflit nous restent mal connues : seuls quelques gens d'armes apparaissent dans l'entourage de Charles alors qu'il se prépare à prendre Quimper le 1<sup>er</sup> mai 1344, puisqu'en ces circonstances le prince démontre que Dieu l'a assez doté du don de clairvoyance pour démasquer une espionne<sup>7</sup>. Le décès de Jean l'an d'après ne résout pas pour autant la crise car Montfort laisse deux enfants mineurs, dont un fils, Jean, le futur Jean IV.

Après que le duc s'est laissé surprendre devant La Roche-Derrien dans la nuit du 20 au 21 juin 1347, un membre important de son hôtel se détache en pleine lumière : le chanoine de Nantes M<sup>e</sup> Georges de Lesnen, à la fois son conseiller et son médecin personnel, qui a pu examiner Charles sur la couche où il gisait, le corps navré de 17 blessures. Tandis que les res-

---

*cueil des actes de Charles de Blois et de Jeanne de Penthievre, duc et duchesse de Bretagne (1341-1364), suivi des actes de Jeanne de Penthievre (1364-1384)*, Rennes, 1996.

<sup>5</sup> CASSARD Jean-Christophe, « La préfiguration du parti de Blois. Paris, août-septembre 1341 », dans *Mondes de l'Ouest et villes du monde* (Mélanges André Chédeville), Rennes, 1998, p. 181-193 [étude reprise dans *La guerre de Succession de Bretagne*, Spézet, 2006, p. 21-36].

<sup>6</sup> L'accident eut le manoir de Bourbriac pour cadre selon le récit le plus étoffé, celui d'Érard de Léon : P.C. Charles, témoin 180, p. 393-394. Guy dédommagea sa victime en lui accordant une rente quotidienne de 15 deniers, que Roland a du mal à se faire verser en temps de guerre civile, d'où sa visite à Charles. L'affaire est évoquée aussi par les trois témoins précédents, avec moins de détails.

<sup>7</sup> CASSARD Jean-Christophe (dir.), *L'hermine ensanglantée. Naître et survivre au XIV<sup>e</sup> siècle, Skol Vreizh n° 47*, 2000, p. 72-73. Les traductions du latin dans cette compilation sont aussi de Jean-Paul Le Guillou.

ponsables des deux camps discutent en coulisse des conditions de sa libération, durant une année environ le prisonnier est promené de place en place à travers le duché. Il jouit alors d'un statut assez confortable, dispose de son propre personnel, et la duchesse Jeanne est même autorisée un temps à le rejoindre à Vannes. En définitive, comme les négociations échouent, il est transféré en Angleterre.

Là-bas son entourage est nécessairement beaucoup plus réduit et reste soumis à des aléas sur lesquels le prince n'a guère de prise. Afin de hâter le versement de la rançon qu'il a déterminée de façon unilatérale, Édouard III renvoie la plupart de ses derniers serviteurs et le soumet à un strict régime d'enfermement. « Les trois premières années, on le garda constamment en prison dans un cachot fermé, et la nuit on le plaçait dans une tour jusqu'à prime le lendemain. Alors on ouvrait la tour pour lui permettre de faire une promenade dans le château sous la garde des Anglais... Là il entendit et supporta bien des paroles dures et injurieuses, ce qu'il subit avec patience. Quant aux autres brimades dont il fit encore l'objet en cet endroit, je n'en ai plus un souvenir exact et ce serait trop long à décrire. Mis à part quelques joies et quelques bonheurs, tout le reste ne fut qu'épreuves et persécutions d'après ce que j'ai pu observer » (Georges de Lesnen). Cette réclusion, dont il ne faut pourtant pas exagérer la cruauté, a des répercussions profondes sur sa personnalité, Charles s'abandonnant désormais à son attirance pour l'ascétisme et les macérations physiques : « Pendant les deux années en Angleterre où il ne fit pas de cheval, il revêtait aussi ses cuisses d'un cilice. Moi-même j'ai cousu ce cilice à l'intérieur de ses cuissardes de lin, et j'ai entendu des Anglais dire que lorsque le seigneur Charles se trouvait à la Tour de Londres, il se flagellait à l'aide de cordes à nœuds garnies de pointes. Ils l'avaient découvert plusieurs fois, disaient-ils, en train de le faire » (Olivier de Buygnon).

Au plus tard le 27 juillet 1351, Charles est extrait de la Tour afin de participer aux conférences franco-anglaises qui doivent se dérouler à Calais durant l'été<sup>8</sup>. Leur échec le renvoie en Angleterre, mais le Plantagenêt se résout à adoucir sa condition en lui permettant de renouer avec l'activité physique, l'équitation en l'occurrence (il chevauche dans Londres en compagnie de l'écuyer Eudes Cillart<sup>9</sup>), de reconstituer autour de lui une maison, composée de Bretons (le 24 septembre 1350 deux serviteurs sont autorisés à le rejoindre, tandis que deux autres regagnent le continent<sup>10</sup> ; en tout, douze témoins<sup>11</sup> entendus à Angers ont vécu un

---

<sup>8</sup> La duchesse est même autorisée à rejoindre son époux par un sauf-conduit valable jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre : DEPREZ Eugène, « La querelle de Bretagne, de la captivité de Charles de Blois à la majorité de Jean IV de Montfort (1347-1362) », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome VII, 1926, p. 25-60, page 35.

<sup>9</sup> P.C. Charles, témoin 14, page 43.

<sup>10</sup> D'après les *Fœdera* de Rymer, cités note 30 page 33 de DEPREZ Eugène, « La querelle de Bretagne... », art. cité.

temps à ses côtés outre-Manche) et d'Anglais<sup>12</sup>, tandis que le fil des négociations se trouve renoué par intermittences. Si frère Pierre Martin se remémore le désarroi qui s'empara de Charles au constat qu'il ne disposait que de trois chapelains pour chanter la messe de Noël une année<sup>13</sup>, dans une lettre envoyée à Clément VI le captif reconnaît qu'on a pour lui certains égards, que le comte de Lancastre s'intéresse à son sort<sup>14</sup>. Le duc bénéficie alors d'un régime de semi-liberté – un état que le roi Jean devait connaître à son tour après 1356 car il est presque impossible de s'échapper de l'île et ce serait de toute façon contraire à l'honneur –, réside dans un hôtel à Londres ou dans sa proximité ; il reste libre de ses mouvements pendant la journée. Prisonnier sur parole, il revient même deux fois en Bretagne et une fois encore en France afin d'activer la réunion des termes de sa rançon. Toutefois, en 1355, le roi Édouard s'impatientant, il le fait éloigner de Londres en le reléguant dans le château de Devises, sous l'œil vigilant d'un geôlier nanti d'instructions sévères<sup>15</sup>.

Finalement, Charles est libéré sous conditions : ses deux fils aînés, qui étaient présents à ses côtés depuis 1353, lui sont substitués<sup>16</sup> (le second, Guy, toujours otage, mourra en Angleterre en 1385). Sa fille Marie – il avait été un temps question pour elle d'un mariage avec l'un des fils d'Édouard –, la future épouse de Louis d'Anjou, qui se trouvait auprès de son père depuis plusieurs années<sup>17</sup>, et soixante personnes sont portées sur le sauf-conduit qu'il reçoit le 7 août 1356 après des versements partiels, avec interdiction absolue cependant pour le duc de s'immiscer dans le conflit qui continue puisqu'il ne s'est toujours pas acquitté de l'intégralité de sa rançon.

Le dernier entourage du duc est celui sur lequel les anecdotes sont assurément les plus nombreuses, d'abord parce qu'il est le plus frais dans les mémoires, surtout parce qu'alors le duc s'essaye à concilier les deux faces de sa personnalité, à la fois ascète en son privé et chef de guerre contre le jeune Jean de Montfort parvenu enfin en 1362 à l'âge adulte – mais un capitaine sans vocation aucune ni génie militaire ! – pour les partisans de Jeanne de Penthièvre dans le conflit dynastique. Une duchesse qui reste d'ailleurs étrangement absente de l'enquête

---

<sup>11</sup> Georges de Lesnen, Olivier de Buygnon, Hamon de Langouez, Eudes Cillart (et son oncle le chevalier Hervé de Plédran), Roland de Coestelles, Pierre de la Chaire, Yves Clerc, Yves Crenan, Pierre Martin, Alain dou Tenou et Roland Taillart.

<sup>12</sup> Charles intervient auprès du pape Innocent VI en faveur de William de Heyworth, son chapelain et secrétaire, et d'un autre clerc anglais, un certain M<sup>e</sup> William Bide : JONES Michael, *Recueil des actes...*, *op. cit.*, acte n° 157, page 147 (avant le 30 mai 1353).

<sup>13</sup> P.C. Charles, témoin 33, page 110.

<sup>14</sup> D'après les Archives vaticanes, citées note 24 page 31 de DEPRez Eugène, « La querelle de Bretagne... », art. cité.

<sup>15</sup> DEPRez Eugène, « La querelle de Bretagne... », art. cité, p. 44-45.

<sup>16</sup> Guillaume Henri, le témoin 55, a passé près de cinq ans outre-Manche à leur service par tranches fractionnées.

<sup>17</sup> DEPRez Eugène, « La querelle de Bretagne... », art. cité, p. 52-53.

d'Angers, tout comme ses enfants : rien ne transparaît de leurs relations avec leur mari ou père ! Les témoins ne disent également rien de son action politique dans le royaume ni de ses figurations publiques en tant que prince régnant, et pourtant son hôtel s'organise sur le modèle de tous les hôtels princiers de l'époque, avec différents services ou « métiers », un personnel de chambre plus spécialement attaché à sa personne, une chapelle<sup>18</sup>. En marge de cette maison privée s'activent de façon plus ou moins interdépendante les offices centraux du duché, repris de Jean III et adaptés aux nécessités du moment.

Seize écuyers et chevaliers ayant combattu pour Charles, treize domestiques ayant servi sa personne (dont un préposé aux écritures, son barbier et un tailleur d'habits, des valets de chambre et un garçon d'écurie), six officiers demeurés au service de Jeanne de Penthièvre après son veuvage, autant de frères mendiants, des chanoines l'ayant accompagné en accomplissant diverses missions et offices, fournissent des indications d'inégal intérêt sur son entourage durant cette période terminale. Mais aucun prince, aucun grand ne s'est déplacé à Angers en 1371 pour témoigner...

## **LE PRINCE ET SON ENTOURAGE : L'IMITATION DU SAINT ROI LOUIS**

En toutes circonstances, quel qu'il soit, le prince ignore la solitude : comme les autres puissants de son temps, Charles n'a droit qu'à de rares moments d'intimité avec son épouse, à aucun, apparemment, avec ses enfants – du moins ne sont-ils jamais mentionnés à ses côtés par les témoins, sans doute confiés à des précepteurs qui les éduquent un peu en retrait de la cour comme cela est la règle chez les grands. Si le cérémonial est pour encore loin d'avoir atteint son paroxysme, il n'empêche : le duc prie, mange, reçoit et travaille, se déplace sous les yeux de ses serviteurs et des hommes d'armes chargés de sa sécurité. Une présence constante, même la nuit puisque deux valets dorment dans sa chambre, réduite à une poignée d'accompagnateurs à l'heure de ses promenades d'agrément, lourde lorsqu'il chevauche à travers ses états, beaucoup plus encore quand il se rend avec une forte escorte militaire à Poitiers au début de 1364 afin d'y entamer avec son adversaire les négociations de la dernière chance sous l'égide du Prince Noir...

Cette présence continue d'autrui à sa proximité ne génère cependant aucune manifestation de familière complicité : Charles vouvoie ses serviteurs aussi bien que les nobles qui lui ont porté leur épée. Pas moins de vingt-deux témoins rapportent cet usage universel du vou-

---

<sup>18</sup> Tombé en héros lors de la surprise de Lannion en 1346 par les Anglais, Geoffroy de Pontblanc, un chevalier du Trégor, est le seul maître d'hôtel cité par un témoin, en l'occurrence Jean du Fournet.

voient, même à l'égard des plus humbles<sup>19</sup>, et trois de ses compagnons d'enfance avaient déjà noté alors cette marque de respect humain envers ses inférieurs<sup>20</sup>. Mais chacun reste à son rang, comme il sied dans une maison bien tenue, le maître respectant les gens de son hôtel dans la condition que Dieu a voulue pour eux, qu'ils soient seigneurs ou valets. En marque de satisfaction intime toutefois, il s'autorise parfois à tutoyer tel ou tel modeste serviteur quand il se trouve spécialement content de lui : « Tu as bien fait telle ou telle chose, tu es un bon serviteur ». Il disait cela par manière de délasserment, ce n'était pas sa manière habituelle de parler. Au contraire, quand les autres valets de chambre et moi-même, ou d'autres de ses gens se tutoyaient et qu'il les entendait, il le leur reprochait vivement » (Geoffroy Chesnel)<sup>21</sup>. D'une manière générale, il se montre poli et aimable envers ceux qui l'approchent : « À tous, de quelque rang qu'on fût, mais avant tout aux pauvres, il se montrait affable, humble et bienveillant ; plus il s'apercevait qu'on était pauvre et humble, plus il se faisait humble lui-même, si bien que certains nobles, voyant cela, se moquaient de lui : 'Voyez-vous notre duc, disaient-ils, il se ferait certainement plus humble devant une vieille femme que devant un bon guerrier' » (Michelet Barbelot, barbier). Cette humilité consiste à ne jamais toiser de haut ses inférieurs, à leur parler avec douceur afin de les mettre à l'aise, à leur faire toujours bon visage en les écoutant, à répondre avec tact et politesse : autant de traits de comportement assez peu fréquents parmi les grands pour être notés comme remarquables !

Au dehors, il exige des siens un comportement exemplaire, qui contraste avec les libertés que s'octroient volontiers les membres de l'hôtel d'un puissant, assurés qu'ils sont de leur immunité par le respect ou la crainte qu'inspire le nom de celui qu'ils servent. « Quand il arrivait chez moi, il me saluait avec amitié, ôtait malgré moi son chapeau ; de même, quand il devait partir, il venait vers moi, retirait son capuchon, me recommandait à Dieu et me disait : 'Ma mère jolie, si quelques-uns de mes serviteurs ont pris quelque chose en ville sans payer, acquittez-le pour moi et je vous le ferai rembourser car je ne veux pas que quelqu'un ait à se plaindre de moi d'aucune façon'. Lorsqu'il se trouvait dans ma maison, il ne permettait pas que ses maîtres d'hôtel et ses autres officiers demandent par force ou d'une manière hautaine ce qu'il leur manquait, à moi ou à mes serviteurs, mais il voulait le leur voir faire avec douceur et bienveillance. J'ai vu plusieurs fois ses serviteurs et ses officiers réclamer quelque chose bruyamment

---

<sup>19</sup> Georges de Lesnen, Olivier de Buygnon, Maurice du Parc, Roland de Coestelles, Guillaume Bérenger, Guillaume de Kerrimel, Jean du Fournet, Thibaud de Beloczac, Colin Audigier, Yves Crenan, Guillaume André, Jean Galvan, Pierre Martin, Jean Lay, Alain dou Tenou, Geoffroy Chesnel, Roland Taillart, Roland Poens, Jean de Plessay junior, Jean Moulac, Michelet Barbelot et Geoffroy de Dinan.

<sup>20</sup> Parmi ceux qui l'ont connu à Blois, deux domestiques (Thibaud de la chambre et Robert *Buticularius*) et un noble (le chevalier Jean de Plessey) relèvent ce trait, comme dame Guillemette, aubergiste de Saumur, signale qu'il se découvrait quand il la croisait dans la rue. Courtoisie et sainteté font ainsi bon ménage !

chez moi, et lui les reprendre » (dame Guillemette, épouse de Pierre de Barra, qui tenait l'auberge au débouché du pont de Saumur avant sa destruction par les Anglais).

Dans son intimité, le duc rabroue vertement ceux qui se laissent aller à jurer ou à proférer des serments sur Dieu et ses saints, en général tous ceux dont la conduite le heurte de façon ou d'autre. Les plaisanteries grivoises comme les conversations sur les femmes se trouvent bannies de sa table. Jamais de violence physique, de cris, de châtements arbitraires de sa part. Pureté de bouche et d'intentions, bonne police de l'hôtel, interdiction des hurlements comme des gestes de violence gratuite. En ces principes directeurs se trouve réuni plus que ce qu'annonçait le développement logique de l'attitude du jeune Charles lorsqu'il était encore chez son père dans le comté de Blois. À l'évidence, le modèle donné en son privé par Louis IX (canonisé en 1297) dicte sa conduite au pieux duc<sup>22</sup> : dans ses relations avec son entourage, Saint Louis avait horreur, en effet, des paroles grossières ou salaces, autant que des jeux de hasard qui souillent l'âme<sup>23</sup>. Ces derniers n'apparaissent même pas à travers les dires des témoins d'Angers, tant la simple mention de ces dés prohibés aurait paru incongrue dans ce contexte !

L'imitation du saint roi ne serait pourtant pas parfaite sans le refus des mœurs légères, des amours faciles qui pimentent le quotidien de l'entourage des grands. Époux fidèle, sans tâche, sans aventures galantes répertoriées avant son mariage, Charles ne saurait non plus succomber aux faux attraits du sexe : « Certains m'ont rapporté qu'une fois durant sa captivité un écuyer ou un damoiseau, croyant lui faire plaisir, voulut lui amener une demoiselle. À peine le seigneur Charles eut-il vent de son projet qu'il le fit chasser de sa maison, il refusa de le voir davantage et de le garder à son service » (frère Derrien Petit). Si la sainteté n'est désormais plus incompatible avec l'état conjugal en cette fin du Moyen Âge, la limpidité du mariage chrétien ne saurait sortir troublée des tentations perverses d'un suppôt féminin du démon<sup>24</sup>... Et bien sûr le prince en quête de perfection chrétienne impose à son entourage le respect des engagements contractés par chaque fidèle à son baptême : nulle trace d'ivrognerie ni de péché de bouche (la goinfreterie) à sa table ni dans sa proximité... Il n'a même pas à tancer les dames de sa cour pour le luxe exagéré de leurs parures ou ses seigneurs pour la prodigalité de leurs fêtes, mais il est vrai qu'en ce registre la Bretagne accusait avant 1341 un sérieux retard sur Paris. La simplicité de conduite et d'apparence de Louis IX y survit donc tout naturellement, au point que nul témoin ne la signale comme un fait remarquable tant elle semble aller de soi !

---

<sup>21</sup> Jean du Fournet et frère Jean Lay confirment l'usage de cette marque de satisfaction intime.

<sup>22</sup> Encore comte de Penthièvre, il avait fait élever un autel dédié à saint Louis de Marseille, son cousin, un autre saint capétien, mort peu d'années avant sa naissance, dans l'église des Mineurs de Guingamp.

<sup>23</sup> LE GOFF Jacques, *Saint Louis*, Paris, 1996.

## L'ENTOURAGE ET LE PRINCE : LE DUC AUX OUTRAGES

À ce qu'il nous semblerait, certaines maladresses de comportement ont pu contribuer à écorner l'image du duc, quoique les témoins s'émerveillent plus qu'ils ne le critiquent en ces circonstances. Parmi les nobles qui ont fréquenté et servi Charles, nombreux sont ceux qui ont trouvé la mort durant la guerre ; or, à l'annonce d'un nouveau revers de ses troupes et du trépas de plusieurs de ses partisans, sa réaction première nous paraît empreinte d'indifférence, voire de cynisme foncier : loin de se laisser aller à extérioriser ses sentiments et sa douleur, impavide il se retire en son secret pour prier. Il lui arrive même de prononcer des paroles maladroites qui pourraient faire croire qu'il ne porte aucun intérêt au sort de ses gens : « 'Il convient de souffrir ainsi. C'est la loi de la guerre, des fois on gagne, des fois on perd. Et il faut bien qu'à la guerre beaucoup meurent'<sup>25</sup> ». En fait, Charles compose (ou on compose pour lui ?) le portrait d'un vrai chrétien qui se tourne vers le Seigneur pour l'implorer, avant de regarder les hommes et leur destinée pitoyable : « 'Dieu pardonne aux morts. Qu'aux vivants, et particulièrement aux blessés, Il accorde sa grâce afin qu'ils puissent se remettre. Qu'Il soit béni pour tout ce qu'Il nous accorde !'<sup>26</sup> ». Et de fait le duc fait célébrer des offices pour le salut de l'âme de ses compagnons au jour anniversaire de leur trépas sous sa bannière, et parfois même une touche plus personnelle affleure lorsqu'un témoin rapporte de tel disparu qu'il était son ami cher et qu'il fut pleuré comme tel<sup>27</sup>. Ces moments d'émotion vraie sont seulement trop rares à rentrer dans la composition de la silhouette compassée qu'on a cru bon de présenter aux enquêteurs apostoliques.

Plus gênante, et dénoncée dès son vivant, est son manque de prestance sous les armes. Non par défaut de courage personnel – il n'a jamais refusé le combat qui s'imposait à lui ni fui devant l'ennemi, quitte à endurer la captivité puis la mort – mais parce qu'il n'adhère pas au prosaïsme tactique des militaires, lui préférant le service de Dieu. Certains hommes de guerre finissent par s'énerver devant une occasion perdue ou une prise de risque inconsidérée : « Un jour son armée se dirigeait sur Hennebont que les Anglais occupaient. Or, il craignait de ne pas pouvoir entendre la messe ce jour-là. Il fit apporter, à moi son aumônier et le clerc de sa chapelle, du vin, de l'eau et du feu sur une tuile [une chaufferette ?] pour qu'on cé-

---

<sup>24</sup> Inversement, il assure la réinsertion sociale d'une prostituée qui proposait ses services au bord de la route conduisant à son château de Léhon : Jean du Fournet, témoin 21, page 64.

<sup>25</sup> P.C. Charles, témoin 26, Alain Raoul, prêtre de Plouzévéde, page 84.

<sup>26</sup> P.C. Charles, témoin 25, Colin Audigier, page 81.

<sup>27</sup> CASSARD Jean-Christophe, « La patience du duc Charles cartographiée : son intérêt historique », dans *Corona monastica* (Mélanges Marc Simon), Rennes et Landévennec, 2004, p. 347-356 [étude reprise dans *La guerre de Succession de Bretagne*, p. 107-117].

lèbre la messe en sa présence en cours de route, et il l'entendit. Un chevalier nommé Auffret de Montbourcher lui fit des reproches en ces termes : 'Seigneur, vous voyez bien que vos ennemis sont là tout à côté, inactifs, et c'est à des choses de ce genre que vous vous occupez alors qu'ils pourraient vous faire prisonnier d'un instant à l'autre !' » (Alain dou Tenou).

Avec un tel chef, la chaîne de commandement vacille et les formes sont d'autant moins respectées que la sanction tarde à venir si elle vient jamais, ce dont on peut douter : « J'ai vu et entendu plusieurs fois quelques-uns, chevaliers, écuyers ou autres, lui adresser des propos très durs, injurieux, et même outrageants. De toute évidence, il ne s'en prenait à personne, mais il répondait avec douceur : 'Amis, ne vous mettez pas en colère'. Et quand ses gens lui demandaient pourquoi il ne punissait pas ceux qui proféraient de telles paroles outrées, il disait : 'Taisez-vous, amis. J'exposerai et j'expliquerai cela à mes conseillers, et ils remédieront raisonnablement à cela en mettant un frein à la colère de leurs gens' » (Henri Prévôt). Aux critiques vertement exprimées s'adjoignent bientôt les désordres, la désobéissance, mais Charles impose le silence à ceux qui lui reprochent son inaction devant l'usurpation de la place de La Roche-Derrien par le seigneur de Kerrimel et les siens : « 'Taisez-vous, ce sont de bonnes gens, qui nous serviront bien !' » (Matthieu Rouaud). On sait pourtant que la discipline constitue (sous certaines conditions) la force principale des armées...

Le choix de l'emploi des maigres finances disponibles rend encore plus acerbes les relations entre le duc et ses capitaines. Dans une guerre qui repose pour l'essentiel au XIV<sup>e</sup> siècle sur l'emploi de mercenaires ou, pour le moins, sur le service de vassaux fidèles mais gagés, le duc donne la priorité aux pauvres et à l'Église, au grand dam des gens d'armes confrontés en permanence au problème des soldes impayées, mal payées ou payées avec retard. D'où des tensions qui frisent l'insubordination et la révolte, avec un prince obligé de se cacher des siens pour donner aux nécessiteux ! « Il le faisait le plus discrètement possible, mais pas au point que je ne m'en aperçusse point (...). D'ailleurs ses gens lui reprochaient ses libéralités excessives à l'égard des églises et le taxaient de sottise, disant qu'il gaspillait tout son bien pour les églises et les hommes d'église. Ses administrateurs et ses maîtres d'hôtel lui faisaient souvent des remontrances, lui représentant qu'il eût mieux valu engager ces dépenses-là pour financer ses guerres » (Guillaume Anseau). Le monde à l'envers ! « Mon frère, Huet de Carmellou, prêtre, lui avait apporté un jour mille florins d'or à l'écu que Bizien de Carantec, écuyer, capitaine du château de Morlaix, lui envoyait. J'étais là présent. Par un chancelier dont je ne me souviens plus du nom, monseigneur Charles la fit recevoir et mettre dans son trésor, en lui disant : 'Par la miséricorde de Dieu, ne soufflez mot de cette somme car si mes hommes d'armes gagés savaient que je la possède, ils me la réclameraient et je

n'aurais pas de quoi faire l'aumône aux pauvres alors que je tiens à ce que cette somme soit distribuée aux pauvres pour l'amour de Dieu' » (Jean de Carmellou).

Même ses gens de finances murmurent, protestent, font assaut de mauvaise volonté, et finissent par prendre leurs précautions en se couvrant : « Je l'ai vu gourmander le seigneur Pierre Poulard, mon germain, qui était alors son trésorier, parce qu'il refusait de lui remettre de l'argent pour ses aumônes » (Richard Poulard) ; « Les receveurs refusaient parfois ou avaient peur de lui remettre l'argent ; dans ce cas, il leur accordait des quittances pour ses gens préposés aux comptes » (Henri Prévôt).

Dernier foyer de révolte larvée et de protestations parfois pas si silencieuses que cela, le petit personnel de l'hôtel qui n'en peut plus d'attendre que son maître en ait fini avec ses dévotions pour pouvoir, enfin, entamer le repas sans cesse retardé ou reprendre la route après une halte qui s'éternise dans une église de rencontre. Ces attentes le ventre creux sont très bien synthétisées par le terme de « nausée », celle qui s'empare des assistants d'un prince désormais englué dans une bigoterie sans frein ni bornes apparentes. Saturés de dévotion, mornes et résignés, les gens de sa maison expriment plus ou moins ouvertement leur lassitude : « Il en disait tant de ces prières qu'il appelait oraisons et suffrages, et elles étaient si longues, que ses valets de chambre et moi-même en avions la nausée » (Michelet Barbelot, barbier) ; « Il s'attardait fréquemment à faire des prières et des suffrages, surtout quand il chevauchait, si bien que parfois ses gens en étaient écœurés » (Roland Taillart, écuyer) ; « Après les messes, les matines et les vêpres, il demeurait seul dans son oratoire, dans sa chapelle ou dans l'église où l'office avait eu lieu, et il y disait tant de suffrages et d'oraisons que les assistants trouvaient le temps long et s'ennuyaient, au point que moi-même et les autres, nous nous moquions de lui » (Geoffroy de Dinan, chevalier) ; « La messe célébrée, il restait seul dans la chapelle ou l'église assez longtemps, parfois le temps de (parcourir) deux lieues, se tenant à genoux, les mains jointes, à multiplier oraisons et suffrages, si bien que parfois quelques grands et ceux assez nombreux qui l'attendaient pour le repas en étaient très agacés et le plus souvent se moquaient de lui » (Yves Clerc, valet de chambre).

Dès le temps de sa jeunesse, son père et ses proches moquaient, gentiment, sa vocation rentrée de chartreux ou de frère mineur<sup>28</sup> ; désormais les siens ne sourient plus de ses lubies et maugréent en sourdine, pensant comme Olivier Thébaud ou Michelet Barbelot qu'un prince qui fait lire à table la Vie des saints aurait assurément fait un meilleur homme de Dieu ! Eudes Cillart, qui était très jeune durant son séjour londonien, pense lui aussi que son maître aurait

---

<sup>28</sup> Polet de *Visconia*, page 188, entre autres.

mieux fait de donner assez à manger à ses domestiques durant son séjour forcé en Angleterre plutôt que de dépenser son argent à acheter ou à faire fabriquer des linges liturgiques destinés à être offerts à des églises de Bretagne... Ainsi, contre le prince tout absorbé dans ses préoccupations dévotionnelles, monte l'insidieux cri des ventres creux !

Lassitude dans l'attente interminable, saturation de prières et d'offices, exaspération face à toutes les occasions perdues, aux difficultés accumulées comme à plaisir ! Murmures de protestation, mouvements d'humeur, révolte sourde ! Ces outrages domestiques ouvrent en quelque sorte la voie au martyr que Charles rencontre le 29 septembre 1364.

\* \* \*

Comme attendu, les témoins soulignent les mérites du duc disparu sept ans plus tôt dans la déroute de ses armes sur le champ d'Auray. Son portrait resterait cependant assez fade – celui d'un prince pieux tué au terme d'un banal conflit nobiliaire – s'il ne se trouvait des situations où Charles fut confronté à des critiques, voire à des moqueries fusant de parmi ses proches, qui font de lui, secondairement, un prince aux outrages, donc presque un saint martyr vu sa piteuse fin ! Une partie au moins de ceux qui l'ont connu se risquent ainsi, pour la bonne cause, à enfreindre les règles élémentaires de la discrétion, nous faisant pénétrer, comme par effraction, dans l'entourage du neveu de Philippe VI par sa mère, Marguerite de Valois.

Bien sûr, on pourra toujours objecter que les témoignages enregistrés à Angers ont fait l'objet d'une mise en perspective concertée afin de satisfaire les desiderata de la famille d'Anjou-Penthièvre – à savoir Jeanne, la veuve († 10 septembre 1384), et Marie, la fille, épouse de Louis d'Anjou, le frère de Charles V : l'initiative de cette enquête en canonisation relève de façon indubitable d'un dessein politique alors que Jean IV n'a toujours pas d'héritier en 1371 et que les droits de la duchesse Jeanne sont préservés par les clauses du premier traité de Guérande de 1365<sup>29</sup>. Il n'empêche. Tout n'a pu être soufflé jusque dans le détail aux intervenants, et le fait qu'ils s'accordent à présenter Charles de Blois comme un prince en partie hors des réalités du monde, moqué pour ses lubies de bigot, cela s'accorde avec ce que l'on connaît des revers de son règne. Même orientés, leurs dires entrouvrent une fugace fenêtre sur cet univers normalement confiné et silencieux vers l'extérieur qu'est l'entourage du prince médiéval puisqu'il fourmille d'intrigues, grandes et petites, que personne ne trouverait intérêt ni plaisir à étaler au grand jour.

---

<sup>29</sup> CASSARD Jean-Christophe, « Les traités de Guérande, actes fondateurs du duché », *Bulletin de l'Association Bretonne*, tome CXIII, 2004, p. 149-165 [étude reprise dans *La guerre de Succession de Bretagne*, p. 239-254].

Seulement, briser cette chape de silence servait la cause du défunt duc sans attenter à son honneur, en ajoutant de nouvelles et vraisemblables épreuves à son chemin de croix. Dès lors, l'ombre portée d'un prince aux outrages à cause de sa piété et de ses vertus, mort en martyr de la justice, pouvait s'avérer un adversaire redoutable pour son meurtrier par intention devenu l'usurpateur de sa couronne...

Jean-Christophe Cassard

Professeur d'histoire médiévale

Centre de **R**echerche **B**retonne et **C**eltique

FRE 3055 du CNRS

Université de **B**retagne **O**ccidentale (Brest)

### **Les coulisses de la sainteté ? Charles de Blois vu par son entourage.**

Charles de Blois a connu plusieurs entourages : ceux d'un fils cadet du comte de Blois, de l'époux de l'héritière présomptive de la Bretagne, du défenseur des droits de son épouse, d'un prisonnier de guerre, d'un prince toujours condamné à manier l'épée... L'enquête en canonisation menée sur son compte en 1371 permet d'esquisser son comportement vis-à-vis de ceux qui le servaient, d'approcher les sentiments qu'ils nourrissaient en retour à son égard.